École primaire publique F Renaud

Saint-Lunaire, mardi 10 novembre 2020

Procès Verbal du conseil d'école du 10 novembre 2020

Ordre du jour :

- Présentation du nouveau conseil d'école
- Point sur les effectifs, prévisions ?
- Contexte sanitaire : adaptation de l'école et des services périscolaires
- Communication école parents dans le contexte covid
- Règlement intérieur
- Vélobus
- Sécurité : exercice intrusion-attentat
- Sécurité : quel projet d'aménagement devant l'école
- Action anti-poux commune à l'ensemble des familles
- Activités et sorties envisagées année 2020/2021
-Travaux, achats

Présentation du nouveau conseil d'école :

Personnes présentes :

Enseignants :
Mme Treyssat , Mme Raymond , Mme Visonneau , Mr Leroux, Mr Poilvet ,
Mr Hercouët (directeur)

Parents d'élèves :
Mme Berthet, Mr Siou, Mme Noyaux, Mme de Roquefeuil, Mr Launay,

Mairie :
Monsieur Penhouët (Maire), Mme Lucas (adjointe au sport, à la culture et à la jeunesse).

DDEN :
Mr Délépine (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale).

Personnes absentes (contexte sanitaire imposant un effectif limité) :

Enseignants absents : Mme Gouis, Mme Baujard, Mme Blu, Mme Cousin (décharge directeur), Mme Chorin (décharge Mme Blu)

Parents d'élèves absents :
Mme Técher-Fiat, Mme Lemarié, Mme Le Corre, Mme Dupuy, Mr de la Hosseraye

En préambule, le conseil d'école rend un hommage à Samuel Paty qui a laissé sa vie pour exercer son métier.

Les enseignants travailleront, au cours de cette période, sur des thèmes axés sur la tolérance, la République et la laïcité.

Point sur les effectifs, prévisions :

Évolution des effectifs depuis 2010 à 2020, croissance constante. Sensiblement même effectif en septembre 2019 et septembre 2020. Forte croissance depuis 5 ans. Actuellement, on marque une pause dans la croissance.

Effectifs par classe d'âge : novembre 2020 :

24 CM2
30 CM1
28 CE2
28 CE1
31 CP
32 GS
19 MS
26 PS

Juin 2022, départ régulier de génération de 30 élèves.

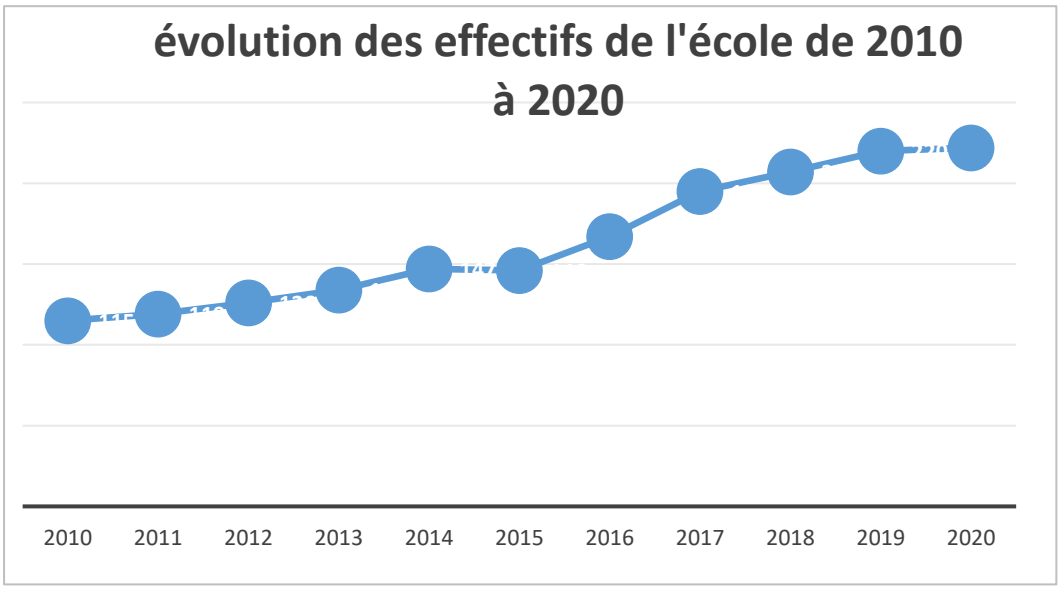

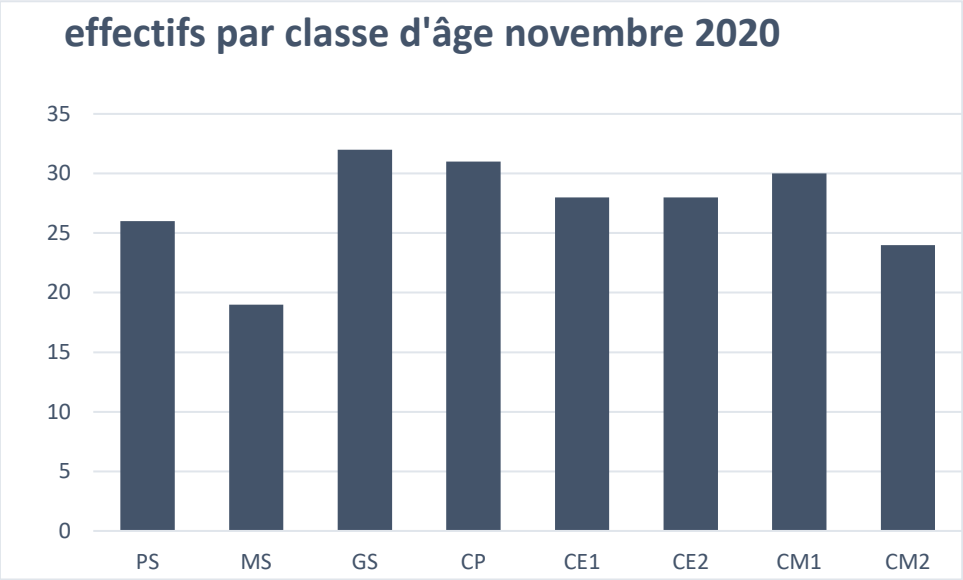

Mme Berthet :
Avez-vous une vue des effectifs à venir avec la moyenne d'âge, la catégorie familiale des habitants de Saint-Lunaire et l'installation de l'école (classe isolée de Mme Treyssat, qui au sens des parents d'élèves est temporaire) ?
Que pourrait-on envisager au niveau de l'installation de cette classe mobile ?

L. Hercouët :
La direction académique nous demande d'effectuer des prévisions en décembre. Nous sommes en contact avec la Mairie (nouveaux logements / lotissements communaux). L'année prochaine, je me baserai sur l'arrivée de 24/25 PS. C'est compliqué de faire des prévisions. Les effectifs peuvent varier de 32 élèves de GS à 19 MS (l'année d'après). Mr le Maire pourra nous le confirmer. Actuellement, je vois se dessiner un plateau à 9 classes à court ou moyen terme.

Réponse de Mr le Maire :
Nous sommes contents. Beaucoup d'écoles ferment et nous, nous avons ouvert des classes avec les lotissements communaux (100 € du m2). Nous n'allons pas nous plaindre, car c'est le résultat que l'on a voulu.

A moyen et long terme, il n'y a pas de possibilité d'extension jusqu'au prochain mandat.
La ZAC du Clos Loquen n'est pas tout à fait terminée.
Les effectifs peuvent rebaisser dans les 6 années.
Jusqu'en 2026/2027, il n'y aura pas nouvelles constructions.

Pour l'heure, je confirme cette idée de plateau dans les effectifs.
Interrogation sur la classe mobile : on avance sur l'agrandissement du restaurant scolaire, car le problème se pose en cuisine. Il y a des normes qui ne sont plus respectées.
Appel d'offre pour un agrandissement. Nous avons l'accord des bâtiments de France (400 000 € au minimum).

Mr Launay :
Est-ce que ces travaux ont un impact sur les capacités d'accueil de la cantine ?

Mr le Maire :
Oui. 30 élèves de plus pour l'accueil des élèves au restaurant scolaire. Achat de nouveau mobilier.

Mme Berthet :
Si une classe pérenne devait s'ouvrir, où serait-elle ?

Mr le Maire :
Cela dépendrait s'il s'agit d'une classe élémentaire ou maternelle. S'il y avait une arrivée massive d'élèves, elle serait peut-être du côté maternelle.

Mr Launay :
Dans le contexte COVID, un espace salle supplémentaire peut-être exploité, même s'il n'y a pas plus d'élèves pendant quelques années (comme une salle informatique).

Mr Siou :
Est-ce que l'ordre des services sera modifié ?

L Hercouët :
Nous avons donné notre accord pour effectuer un essai de permutation des services de restauration scolaire entre maternelle et élémentaire. La Mairie n'a pas donné suite.

Mme Lucas:
Cela n'a pas été retenu pour éviter le brassage d'élèves entre les 2 écoles (publique et privée).

Mr Launay :
Le service était tendu au niveau du temps ?

L Hercouët :
Maintenant c'est mieux. Les enfants finissent de déjeuner vers 13h15/20, en commençant vers 12h30/35.

Contexte sanitaire/:adaptation de l'école et des services périscolaires et communication aux parents dans le contexte COVID:

Avec le contexte sanitaire, l'école a dû faire des adaptations (consignes académiques et ministérielles).

Nouveau protocole sanitaire.
Il est pratiquement identique à celui du mois de mai, à la différence du port du masque obligatoire à partir du CP.

- Il est recommandé d'éviter les brassages.
  - Nous travaillons souvent par 2 classes en récré (sinon les récréations seraient trop longues. Il y aurait du bruit pour les autres classes).
  - Les gestes barrières sont toujours enseignés par les enseignants :
  - lavage des mains

- aération dans les classes
- cantine : le plan de table a été revu (pour ne concerner que la classe).

Mme Lucas :
Samuel Martineau indiquait que dans d'autres écoles, des mots avaient été adressés aux parents, pour proposer d'alléger la journée des enfants en venant les récupérer sur la pause du midi.

L Hercouët
Nous pouvons le faire, mais les parents qui peuvent récupérer leurs enfants le font déjà, me semble-t-il. Ça parait logique.

Mme Berthet :
Il y a un manque de communication.

Mr Launay:
Ce serait intéressant de communiquer avec les parents pour les rassurer (ex : pour le port du masque).

L Hercouët :
Dire aux familles qu'il ne faut pas porter le même masque pendant 3 / 4 jours semble frappé du bon sens mais nous pourrons adresser un mot aux familles indiquant ce que l'on demande aux parents, et ce que nous, enseignants faisons.
Sur la forme, nous pouvons le faire, mais on peut s'interroger : Est-ce que les parents lisent les mots dans le cahier de liaison ? Par mail, des messages nous reviennent. Des adresses électroniques changent ou ne sont plus valables.
Par ailleurs, des parents rechignent à mettre le masque à leur enfant et d'autres parents pensent que nous n’en faisons pas assez dans le domaine de la protection. Ce n’est pas l’école qui impose le port du masque, c’est la loi, nous devons l’appliquer. Nous devons accueillir tous les enfants, même si les enfants n'ont pas de masque. Si tel est le cas, nous leur en fournissons un.

Mr le Maire :
Je souscris à ce que dit le directeur : nous obéissons à la loi. Tout comme les Maires, les directeurs des écoles et les enseignants appliquent la loi.

Mme Berthet :
Il faudrait communiquer sur toutes les mesures qui sont prises (ex : tables à la cantine).

L Hercouët :
Nous allons le faire. Nous transmettrons ces informations.

Mr le Maire :
Y a-t-il suffisamment de masques ?

L Hercouët :
Beaucoup d'enfants ont des masques de taille adulte. Les masques taille enfant sont évidemment plus adaptés. On les trouve dans le commerce maintenant.

Mr le Maire :

La Mairie peut commander des masques. Qu’en dites-vous ?

L Hercouët :
Nous commençons à en donner à certains enfants qui les oublient, qui cassent l’élastique ou bien pour remplacer les masques qui sont sales. Mais nous n’avons qu’une cinquantaine de masques, pas plus.
Les masques de la mairie seraient gratuits ou vendus ?

Mr le Maire :
Si on commande 200 masques, ils seraient gratuits pour l'école.

L Hercouët :
Dans ce cas, nous sommes preneurs.

Règlement intérieur :

C'est la seule chose que l'on peut voter dans un conseil d'école.
Cette année, les horaires sont échelonnés. Nous allons devoir nous y habituer pour plusieurs semaines / mois dans l'optique de ne pas brasser les élèves.

Charte de laïcité :
Nous, enseignants parlerons de la charte de la laïcité qui est affichée dans la classe. Elle sera annexée au règlement intérieur.

Article 10 :
Indique ce pour quoi Samuel Paty a donné sa vie.
Cet article sera en bonne place dans le cahier de liaison.
Il faut se battre pour que tout le monde puisse s'exprimer dans cette République. Nous mettrons l'accent cette année sur cette charte.

Mr Délépine :
L'Article 8 est bien également car il défend la liberté d'expression.

Mme Noyaux :
Il est important de partager, communiquer et ne pas imposer.

L Hercouët
La laïcité n’est pas un rejet des croyances. Au contraire, elle accepte que chacun vienne avec sa religion, mais que ça ne soit pas ostentatoire, pas de prosélytisme. On partage les mêmes valeurs, celles de la République.

La lettre de Jean Jaurès est un peu difficile pour certains enfants.
Les enseignants se donnent un peu de temps pour travailler sur la laïcité.

Mr Launay :
Cette charte est un bon outil.

Vélobus :

Mr Launay :
Je m’interroge à propos de la réglementation dans le contexte sanitaire actuel. Est-ce que cela sera possible ?

Mr le Maire :
On parle d'un groupe de 6. Peut-être y a-t-il une dérogation, mais en théorie, non.

Mme Berthet :
On peut imaginer plusieurs groupes de 6.

Monsieur Launay :
Cela demande plus de parents encadrants.
Est-ce que le contexte est favorable pour lancer ce projet ?

L Hercouët :
Le contexte est difficile. Il faut éviter de réunir les gens.
Peut-être qu'au printemps, nous serons déconfinés. Le stationnement étant plus compliqué à cause du plan vigilance/attentat, plus les enfants viendront à pied ou à vélo, mieux ça se passera.
Mieux vaut peut-être attendre février / mars, car actuellement c'est compliqué de mettre en place des projets.

Mr le Maire :
Vous aurez la réponse jeudi ou vendredi pour le *vélobus* ***(la réponse est bien arrivée jeudi à Mr le Maire : dans le respect des gestes barrière, c’est un mode de transport autorisé)***
Si il y a besoin d'aide matérielle ou financière (ex : chasubles), nous sommes prêts à financer.

Monsieur Launay :
Il faudrait créer un logo.

Mme Berthet :
Nous pouvons faire des réunions en visio.

L Hercouët :
J'avais soulevé l'idée d'un parent référent par quartier. Un pour le Clos Loquen, un pour les Fossette par exemple.

Sécurité. Quel projet d'aménagement devant l'école ?

L Hercouët :
Le stationnement devant l'école n'est plus possible, suite aux consignes sécurité/attentat.

Mr le Maire :
Nouvelle alerte : renforcement vigipirate.
Il n'y aura plus jamais de stationnement devant l'école. Nous allons injecter 100 à 150 000€ dans l’aménagement de la rue des écoles. L'idée est de faire venir les enfants en toute sécurité. Le trottoir sera élargi jusqu’à l’école.
En attendant, faire un dépose minute le matin pour l'élémentaire et pour les parents de maternelle, stationner sur le parking ALSH ou le parking Aimé le Foll (à 150 m de l'école).

Cet aménagement devant l'école devrait être achevé pour le printemps.

Mr Siou :
Est-ce que la piste cyclable sera prolongée devant l'école ?

Mr le Maire :
Oui, c'est l'idée, une continuité de la piste cyclable jusqu'à l'école.

Mme Berthet :
Mettre la route en sens unique, ce n'est plus en projet ?

Mr le Maire :
C'est compliqué, car c'est une route départementale et le sens unique nous imposerait de trouver une solution pour l'autre sens. Nous réfléchissons encore mais à priori, ce ne sera pas l'option retenue. Ce sera une chaussée étroite utilisable dans les deux sens par les automobilistes mais avec une largeur étroite pour imposer une vitesse réduite.

Sécurité – exercice intrusion - attentat :

L Hercouët :
Nous sommes tenus d'organiser des exercices d'entraînement.

- exercice incendie (en début d'année)
- exercice évacuation (exercice portant sur une intrusion malveillante dans l'école).

Toute l'école maternelle quitte les classes pour se confiner dans l'ALSH en accédant par l'étage.
L'école élémentaire doit se réfugier dans la salle Aimé Le Foll.

L'idée est que les enfants acquièrent des habitudes, sans céder à la panique.

Signaux sonores : corne de brume.
Pas facilement audible. Nous cherchons le meilleur système sonore. On peut progresser sur ce plan-là.
Idée aussi d'un signal visuel.

Mr le Maire :
Il a fallu 1 minute pour vider l'école en élémentaire et 1 min. 47 pour vider l'école maternelle. C'est impressionnant de voir tous ces petits bien disciplinés.

Les exercices sont réalisés avec le soutien d'Etienne Renaud, responsable des services techniques.

Action anti-poux commune à l'ensemble des familles :

Mme Berthet :
Découragée par la résistance de ces poux malgré les traitements. Est-ce qu'on pourrait imaginer une action commune ? Sensibiliser les parents au traitement des poux. Par exemple, traiter son enfant le même jour, à la même heure pour avoir le meilleur impact

possible.

L Hercouët :
Ce n'est pas à l'école d'imposer ça. Le port des masques dès le CP est déjà considéré comme une atteinte à la liberté pour certains. Si l'école demande à tous les parents de traiter la chevelure de leurs enfants tel jour à telle heure, je risque de voir débarquer quelques-uns très vite dans mon bureau. Mais l' APE peut proposer une information que nous pourrons photocopier sur une feuille jaune, pour mettre en évidence cette action de l'association à destination de tous les parents de l'école.

Activités et sorties envisagées année 2020 / 2021.

L Hercouët :

Nous sommes convaincus qu'il sera plus que nécessaire d'ouvrir nos élèves à d'autres horizons dès que le contexte le permettra. Nos projets sont conformes à cette idée d'ouverture.

ACTIONS ET SORTIES EDUCATIVES

ECOLE FRANCOIS RENAUD

Année scolaire 2020-2021

• Travail autour de l'arbre	classes de maternelle, CP, CP/CE1
• Musique	classes de CP, CP/CE1, CM1 et CM2
• Découverte du Frémur	classe de CE2/CM1
• Ferme d'Antan	deux classes de MS/GS
• Biodiversité autour de l'école	classe de TPS/PS
• Musée Manoli	élèves de CP
• Ecomusée	élèves de CP
• Ludothèque	élèves de CP
• Exploration d'un matériau	classe de CP
• Equitation	élèves de MS et de GS
• Découverte du barrage de la Rance	classes de CE2/CM1 et classe de CM2
• Découverte du littoral	classe de CE1/CE2
• Accrobranche à Saint-Cast	classe de CP/CE1
• Découverte de l'Anjou	classes de CM1 et de CM2
• Voile au Yacht-club de Saint-Lunaire	élèves de CM1 et CM2
• Découverte du Mont Dol	classe de CE1/CE2

- La Hunaudaye, ferme d'Antan — classe de CP/CE1
- Jardinage — classes de CM1 et de CM2
- Pêche à pied — classe CE1/CE2

Récapitulatif 2020 / 2021 pour le financement des sorties :

Budget mairie "Caisse des écoles" :	
Ferme d'antan MS GS	200,00 €
Equitation	1 650,00 €
Musée Manoli	90,00 €
Ludo-thèque	270,00 €
Biodiversité autour de l'école	760,00 €
Découverte de l'Anjou	3 811,00 €
Découverte du barrage de la Rance	85,00 €
Voile	5 582,50 €
Pêche à pied	85,00 €
Ecomusée	380,00 €
Découverte du littoral	85,00 €
Découverte du Mont Dol de Fou-gères	600,00 €
La Hunaudaye, ferme d'Antan	200,00 €
Accrobranche à Saint-Cast	450,00 €
Total participation mairie	**14 248,50 €**
Budget Association des parents d'élèves :	
Découverte de l'Anjou	1 477,00 €
Jardinage	60,00 €
Atelier terre	70,00 €
Ferme d'Antan, maternelles et CP/CE1	786,00 €
Total APE	**2 393,00 €**
Participation des familles : séjours avec nuitées	
Découverte de l'Anjou	4 860,00 €
Total familles	**4 860,00 €**

Mr le Maire :
Il faut nous adresser une demande officielle avant de faire le budget.
Dans le cadre des sorties avec nuitées, si des parents n'ont pas les moyens de payer, le C.C.A.S pourrait prendre en charge une partie du financement. La Mairie rappelle son choix de dégager la somme de 80 € par élève pour toutes les sorties et actions éducatives. Le budget proposé rentre dans cette enveloppe, il reste une marge. S'il y a d'autres projets dans le courant de l'année, nous pourrons éventuellement les financer.

Mme Noyaux :
Projet de Noël : stand marché de noël (projet : pour chaque enfant, faire une décoration sur un objet).
L'APE peut financer l'achat de matériel pour les objets de Noël.

L Hercouët :
L'équipe enseignante se réunit vendredi et évoquera l'idée.

Au nom de l'équipe et de tous les élèves, le directeur remercie la mairie pour son engagement constant et l'APE pour son investissement dans l'école.

Travaux, achats :

En maternelle :

- les vélos
- vidéoprojecteur pour la classe des PS

En élémentaire :

- on a actuellement 1 ordinateur portable par classe mais c'est insuffisant pour faire travailler les élèves. Il faudrait envisager 1 ou 2 achats pour équiper les classes en informatique.

En ce qui concerne les travaux, il serait nécessaire de reprendre les travaux de peinture, notamment en maternelle dans la classe de Mme Raymond. Par ailleurs, le hall entre la classe de Mr Poilvet et celle de Mr Leroux n'est pas vraiment isolé, il mérite un coup de jeune.

Mme Treyssat :
Merci pour le vidéoprojecteur et l'accès à internet dans ma classe.

L Hercouët :

Remerciements à l'ensemble du conseil pour sa participation constructive à la vie de l'école. Contrairement aux autres conseils, celui-ci ne s'achèvera pas par le verre de l'amitié, compte tenu du contexte.

Fin du conseil d'école à 20h

la secrétaire de séance, Marion VISONNEAU le directeur, Laurent HERCOUËT